



RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
LIBERTÉ – ÉGALITÉ – FRATERNITÉ

VILLE DE VINCENNES

DÉPARTEMENT
DU VAL-DE-MARNE

Extrait du Registre des Décisions
du Maire

**OBJET : CONVENTION (N°1164) DE MISE A
DISPOSITION DE LA SALLE BERLIOZ A
L'ASSOCIATION «LES ACCENTS-DIRECTION
MUSICALE THIBAUT NOALLY», A TITRE
PAYANT**

**DÉCISION N° DM-26-147
EN DATE DU 11 MAI 2026**

VU le Code général des collectivités territoriales ;

VU la délibération du Conseil municipal en date du 21 mars 2026 donnant délégation à Madame le Maire pour l'ensemble des affaires relevant de l'article L 2122-22 du Code général des collectivités territoriales ;

VU l'arrêté municipal n°A-26-217 en date du 31 mars 2026 portant délégation de fonction à Monsieur Pierre GIRARD, adjoint au maire ;

VU la demande de l'Association « Les Accents – Direction Musicale Thibault Noally » représentée par son président Monsieur Frédéric PAILLET, dont le siège est situé 14 rue Jean de La Fontaine, 75016 Paris, d'organiser des répétitions d'un ensemble professionnel, dans la salle Berlioz, les 30 et 31 mars 2026 de 9h00 à 16h00 ;

CONSIDÉRANT les missions pédagogiques et artistiques du Conservatoire.

D É C I D E

DE SIGNER avec l'Association « Les Accents – Direction Musicale Thibault Noally » représentée par son président Monsieur Frédéric PAILLET, dont le siège est situé 14 rue Jean de La Fontaine, 75016 Paris, une convention de location de salle, pour un montant de 162,75 € T.T.C (cent soixante-deux euros et soixante-quinze centimes), afin d'organiser des répétitions d'un ensemble professionnel, dans la salle Berlioz, les 30 et 31 mars 2026 de 9h00 à 16h00.

D'INSCRIRE cette recette au budget communal aux chapitre et article correspondants.

Pour extrait conforme,
L'Adjoint au Maire chargé de la culture, du
patrimoine et du tourisme,

Signé

Pierre GIRARD

Dans un délai de deux mois à compter de sa publication ou affichage ou notification, la décision peut faire l'objet d'un recours gracieux auprès du Maire ou introduit devant le Tribunal Administratif de Melun (site www.telerecours.fr - application « télerecours citoyens »).

Accusé Réception en Préfecture :
094-219400801-20260511-lmc1H14170H1-AR
Date de réception en Préfecture : 11/05/2026
Date de Publication : 11/05/2026